

Zeitschrift:	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
Herausgeber:	Eidgenössischer Orchesterverband
Band:	9 (1948)
Heft:	11
Rubrik:	EOV., Mitteilungen des Zentralvorstandes = S.F.O., communications du comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

54
Zug, November 1948 / Zoug, Novembre 1948

No. 11 / 9. Jahrgang / IX^{ème} année

Sinfonia

*Schweizerische Monatsschrift für Orchester- und Hausmusik
Offizielles Organ des Eidg. Orchesterverbandes*

Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres

Erscheint monatlich / Parait mensuellement

Redaktion: Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez, Siriusstraße 10, Zürich

EOV., Mitteilungen des Zentralvorstandes

1. Mutationen. Folgende Orchester konnten als Verbandssektion aufgenommen werden:

Orchesterverein Triengen (Wiedereintritt): Präsident Herr Theodor Steinmann, Mitgliederzahl: 20. Eintritt: 1. September 1948.

Orchester de Vallorbe: Präsident Herr Emile Rochat, Mitgliederzahl: 20. Eintritt: 10. Oktober 1948.

Orchesterverein Freienbach (Schwyz): Präsident Herr Willy Müller-Steiner, Pfäffikon (Schwyz), Mitgliederzahl: 19. Eintritt: 20. Oktober 1948.

Wir heißen die drei Sektionen in unserer Mitte herzlich willkommen.

2. Schenkung. Die Zentralbibliothek konnte eine Bereicherung erfahren, indem der Verlag Max S. Metz AG. in Zürich das prächtige zweibändige Werk «Musica Aeterna» schenkungsweise dem Verbande überließ. Eine eingehende Beschreibung dieses Werkes war in Nr. 7/8 1948 der «Sinfonia» zu lesen. Das sehr interessante Werk steht somit unsren Mitgliedern zur Verfügung und wir empfehlen die rege Benützung sehr. Dem Verlage übermitteln wir unsren tiefsten Dank für die hochherzige Schenkung.

3. Zentralvorstandssitzung. In einer am 12. September 1948 in Zürich stattgefundenen Sitzung hat sich der ZV. u.a. mit folgenden Fragen befaßt: Neudruck des Bibliothekskataloges. Der Entwurf liegt vor. Eine nochmalige Durchsicht drängte sich auf, sodaß die Musikkommission beauftragt wurde, eine letzte Begutachtung innert nützlicher Frist vorzunehmen. Der Katalog wird als Neuerung die Instrumentalbesetzung aller Werke enthalten. Sobald die Musikkommission entschieden haben wird, soll der Neudruck vergeben werden.

Die vorgesehenen Dirigentenkurse werden im Laufe des Winters in Biel, Olten, Luzern und Wil stattfinden. Als Kursleiter konnte Herr Prof. Dr. A.-E. Cherbiliez gewonnen werden.

Der ZV. nahm von getätigten Neuankäufen von Musikalien Kenntnis. (Siehe diesbezügliches Verzeichnis auf Seite 138 dieser Nummer.)

Die Frage des Stimmrechtes der Verbands-Ehrenmitglieder wurde in bejahendem Sinne erledigt.

4. Die am 24. Oktober in **Bern** stattgefundene **3. Präsidentenkonferenz** war wiederum ein erfreulicher Erfolg, waren doch 16 Sektionen vertreten, 4 Sektionen entschuldigt und 3 Sektionen unentschuldigt. Das Orchester der Eisenbahner Bern bereicherte die Tagung mit einer herrlichen Wiedergabe des Konzertes in d-moll für Violine, Oboe und Streichorchester von Johann Sebastian Bach. Den Solisten, den Herren Düby und Witschi, wie auch allen Mitspielenden, vorab dem sympathischen Direktor, Herrn Chr. Lertz, sei hiefür herzlich gedankt.

5. Die nächste und letzte Präsidentenkonferenz 1948/49 findet im Laufe des Monats **Januar** 1949 für die **welschen** Sektionen in **Biel** statt.

6. Dirigentenkurse des EOV. In seiner Vorstandssitzung vom 12. September 1948 hat der Zentralvorstand des EOV. das Problem der Durchführung von Dirigentenkursen mit besonderer Anpassung an die Bedürfnisse des EOV., bzw. seiner Sektionen geprüft. Sie sind gedacht als eintägige Arbeitskurse (6 Stunden, 3 vormittags, 3 nachmittags) für diejenigen Dirigenten unserer Sektionen (sowie deren Vizedirigenten), welche nicht Berufsmusiker sind.

Die Dirigentenkurse oder besser gesagt **Arbeitstagungen** für EOV.-Dirigenten versprechen auch deswegen interessant zu sein, weil vorgesehen ist, daß sich jeweils eine am Tagungsorte befindliche **Orchestersektion** des EOV. in kollegialer Weise zur Verfügung stellt, sodaß praktische Uebungen der Kursteilnehmer unter Leitung des Kursleiters stattfinden können.

Der Zentralvorstand beauftragte mit der Durchführung der ersten Dirigentenkurse dieser Art in deutscher und französischer Sprache Professor Dr. A.-E. Cherbiliez, Zürich, Mitglied der Musikkommission.

Die Kurse sollen noch vor Jahresende aufgenommen werden und zwar zunächst am 28. November in Biel in französischer Sprache, dann in Olten, Luzern und Wil in deutscher Sprache. Das genaue Kursprogramm ist weiter unten in dieser Nummer auf französisch mitgeteilt und wird entsprechend in deutscher Sprache in einer späteren Nummer der «Sinfonia» erscheinen.

Für den Zentralvorstand: R. Botteron, Zentralpräsident.

S.F.O., Communications du comité central

1) Mutations dans l'Etat. Les sociétés d'orchestre suivantes ont été admises comme sections:

Société d'Orchestre de Triengen (Réadmission): Président: M. Th. Steinmann; nombre des membres actifs: 20. Date de l'admission: le 1er septembre 1948.

Orchestre de Vallorbe: Président M. Emile Rochat; nombre des membres actifs: 20. Date de l'admission: le 10 octobre 1948.

Société d'Orchestre de Freienbach (Schwyz): Président M. W. Müller-Steiner, à Pfäffikon (Schwyz); nombre des membres actifs: 19. Date de l'admission: le 20 octobre 1948.

2) Don. La maison d'édition Max S. Metz, S. A., à Zurich, a fait don à la Bibliothèque centrale de la S.F.O. du magnifique ouvrage en deux volumes «Musica Aeterna» dont nos lecteurs trouvent un compte rendu au numéro 10/1948 de «Sinfonia». Cette publication très intéressante est donc mise à la disposition de nos membres et nous en recommandons vivement la lecture. Nos remerciements très sincères vont à la maison d'édition en vue de ce don généreux.

3) Séance du comité central. Dans sa séance du 12 septembre à Zurich, le comité central a examiné, entr'autres, les questions suivants: Réimpression du catalogue de la Bibliothèque centrale S.F.O. Le projet du nouveau catalogue, soigneusement élaboré par M. Olivetti, bibliothécaire central, sera rédigé définitivement dans une séance commune du bibliothécaire central et de la commission de musique. Le catalogue contiendra, ce qui est nouveau, l'indication de la composition de l'orchestre prévue pour chaque oeuvre de la bibliothèque. La publication du catalogue se fera sous peu.

Les cours prévus pour directeurs de sections de la S.F.O. seront organisés au cours de l'hiver à Bienne, Olten, Lucerne et Wil. Le comité central a pu s'assurer la collaboration de M. le professeur A.-E. Cherp-

buliez, Zurich, pour la direction de ces cours. Voir plus loin dans ce numéro l'article «Cours pour directeurs». Le comité central a pris connaissance des œuvres musicales nouvellement achetées pour la bibliothèque centrale (voir la liste de ces achats à la page 138 de ce numéro).

Le problème du droit de vote des membres d'honneur a été traité dans un sens affirmatif.

4) La troisième Réunion des présidents de section s'est tenue à Berne le 24 octobre, et fut de nouveau un succès indéniable, 16 sections étant représentées, 4 sections s'étant fait excuser et seulement 3 sections restant absentes sans excuse. L'orchestre des cheminots de Berne régala les participants d'une excellente exécution du concerto pour deux violons, hautbois et cordes en ré mineur de J.-S. Bach. Nous remercions vivement les solistes, MM. Düby et Witschy, les membres de l'orchestre, mais surtout le directeur sympathique, M. Chr. Lertz.

5) La prochaine et dernière Réunion des présidents de section de l'exercice 1948/49 aura lieu au courant du mois de janvier 1949 à Biel pour les sections romandes.

Au nom du comité central: Robert Botteron, président central.

Cours pour directeurs de sections de la S.F.O.

Dans sa séance du 12 septembre 1948, le comité central de la S. F. O. donnant suite aux suggestions faites au cours de l'assemblée des délégués de Wil, a examiné de près l'organisation de cours de direction répondant spécialement aux besoins de notre société et destinés en premier lieu à ceux des directeurs et vice-directeurs de nos sections qui ne sont pas des musiciens professionnels, mais qui désirent approfondir leurs connaissances musicales et leurs aptitudes techniques. Le comité central prévoit ces cours sous forme d'une journée de travail comprenant 6 leçons (3 le matin et 3 l'après-midi) selon un programme qui est destiné à circonscrire brièvement et sous le point de vue pratique les principaux problèmes de la direction d'orchestre et qui, de cette façon, voudrait encourager nos directeurs non professionnels à servir l'activité de nos sections avec encore plus de compétence et d'assurance.

Ces cours promettent d'être particulièrement intéressants parce que le comité central prévoit chaque fois la collaboration d'une section, c'est-à-dire d'un orchestre se mettant à la disposition des participants pour des démonstrations et des exercices brefs de direction.

Le comité central a chargé M. le Professeur A.-E. Cherbuliez de Zurich, membre de la commission de musique, de diriger les premiers de ces cours,

et nous avons le plaisir d'annoncer à nos **sections romandes** que le **premier cours** de ce genre est réservé pour elles et est prévu pour le **dimanche 28 novembre 1948** à l'Aula de l'Ecole secondaire des jeunes filles à **Biénné**, Rue de l'Union. L'**Orchestre romand de musique de chambre** prêtera son aimable concours. **Le cours sera fait en français** et nos lecteurs en trouveront le programme détaillé ci-dessous.

Nous prions donc tous les directeurs et vice-directeurs (et autres membres s'intéressant) de nos sections romandes de bien vouloir soutenir la réalisation de ce projet qui fait honneur à l'initiative du comité central, par leur participation et de collaborer ainsi à l'élevation constante du niveau artistique de nos orchestres.

Les frais du cours vont à la charge de la caisse centrale. Les participants par contre auront à subvenir aux frais de voyage et au déjeuner à midi (env. 5 fr.). Les sections recevront encore une circulaire avec talon d'inscription et nous prions Messieurs les présidents de retourner ce talon en temps voulu.

Musique de Jazz et orchestre Symphonique

On a beaucoup discuté de l'influence de la musique de «Jazz» sur le «grand» art musical de nos jours, mais des malentendus regrettables se sont glissés dans ces discussions. La fascination du rythme «jazzien» a sans doute contribué à vaincre la stagnation rythmique de la fin de l'ère postromantique et de l'impressionnisme — de concours, d'ailleurs, avec l'élan irrésistible de la dynamique rythmique de la musique slave (Moussorgsky, Stravinsky!); elle est certainement une des bases de la structure rythmique de la musique contemporaine. Pourtant, le rythme du Jazz est aussi peu exotique que tous les autres éléments de la «syncopated music» (musique «syncopée») de laquelle les Américains sont si fiers. Ce n'est point ici l'endroit d'examiner la réception, par les nègres des Etats-Unis, d'influences rythmiques venues des pays anglosaxons (de la syncope, par exemple, du «scotch catch», du rythme de chansons anglaises populaires ou répandues par les missionnaires etc.) et les transformations distillatoires que les importations musicales ont subies par l'adjonction de moyens musicaux et expressifs authentiquement africains. Nous ne pouvons pas non plus résumer ici l'histoire de l'adoption, par les musiciens noirs, d'instruments mélodiques tels que la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone chers aux missionnaires anglosaxons et aux musiques militaires américaines. De leur ancienne patrie, les nègres avaient apporté une profonde compréhension et un merveilleux talent pour tous les instruments à percussion. Peut-être la chorégraphie indigène cachée dans les ténèbres des forêts vierges a-t-elle formé le penchant nègre au jeu hétérophonique et grotesque, aux excès de cris et de mugissements vocaux ou instrumentaux. Ce qui, cependant, est

violoncelles symétriquement aux seconds violons et en relation directe avec les contrebasses placées derrière. On renoncera, dans ce cas, au son des violons répartis sur toute la largeur de la salle et à la possibilité d'installer les contrebasses tout en haut au centre du podium. En tous cas, les vents pourront être disposés normalement dans la partie du milieu de celui-ci, les flûtes, un peu moins intenses, et les hautbois en avant à gauche, puis les clarinettes et les bassons, les cors, reliant si possible les bois aux cuivres, les timbales et la batterie tout en haut à droite, les harpes et le célesta au milieu, plus près du chef d'orchestre. Citons, à propos de l'effet de l'unisson des violons, ce mot du grand chef que fut Gustave Mahler (mentionné dans les «Souvenirs», oubliés de nos jours, de la violoniste Natalie Bauer-Lechner): «Pour obtenir l'éclat enthousiasmant des violons, il faut écrire les premiers et les seconds violons à l'unisson et profiter du phénomène acoustique que les vibrations sonores produisent un effet beaucoup plus brillant si elles se rencontrent venant de côtés opposés.» On peut appliquer cette même loi aux bois et aux cuivres; l'unisson de 3 flûtes, par exemple, est capable de dominer le plus grand orchestre!

Quand il s'agit d'exécutions de grandes œuvres vocales avec orchestre, le choeur sera généralement placé derrière l'orchestre, mais de telle façon que les deux ailes de l'ensemble choral, contournant et encadrant l'orchestre, atteignent la rampe du podium. Nous savons qu'on a souvent installé anciennement le choeur devant l'orchestre ce qui ne laissait à ce dernier qu'un corridor étroit pour voir le directeur. Mais cette méthode est inapplicable dès qu'il s'agit d'œuvres dans lesquelles l'orchestre joue un rôle tant soit peu important (et non seulement celui d'une basse continue «orchestrée»); cela implique donc en fait presque tout le répertoire respectif inclusivement de l'époque baroque. Certaines œuvres vocales du XVI^e et du XVII^e siècles avec des accompagnements orchestraux réduits peuvent être exécutées en groupant, comme anciennement, l'orchestre autour du clavecin au centre du demi-cercle formé par les chanteurs.

(Extrait du chapitre «L'ensemble instrumental» par B. Paumgartner, paru dans «Musica Aeterna», Editions Max S. Metz, S. A., Zurich. Version française autorisée de A.-E. Cherbuliez.)

Programme du cours pour directeurs de sections de la S.F.O.

Cours d'un jour avec six leçons.

1^e leçon: L'art de diriger. Introduction: Le sens et les buts de ces cours, notamment pour directeurs non professionnels et vice-directeurs.

a) La tâche générale du chef d'orchestre (orchestre et musique de chambre, points de vue techniques, musicaux, psychologiques et humains).

- b) La tâche particulière du chef d'orchestre (orchestre «symphonique» et «harmonie», la musique divertissante et savante pour orchestre).
- c) Le battement des différentes mesures, et des mouvements les plus importants.
- d) Signes pour faire entrer un instrument, points d'orgue, changements d'intensité et de tempo.
- e) La partition (partitions et réductions de partitions, l'art de lire la partition, audition par lecture, contrôle du jeu par l'oreille, principes d'audiculture pour chefs d'orchestre).
- f) Eléments artistiques de la réalisation sonore de la partition (justesse, rythme et tempo, intensité, formation du son, interprétation et style, impression générale du morceau).

2e leçon: Le directeur devant son orchestre:

- a) Préparation de la répétition (examen technique et musical de la partition, programme de travail pour chaque répétition, facteurs psychologiques à être pris en égard).
- b) Placement et disposition des instrumentistes; comment accorder, commencer, interrompre et terminer la répétition; attention et fatigue.
- c) La technique de l'exercice orchestral (exercice des facteurs mentionnés sous 1 f), silences, formation technique des instrumentistes et de leurs groupements, la lecture à vue, la discipline pendant la répétition, encouragements et critiques, inhibitions et manque de maîtrise de soi-même).
- d) Au concert (la mémoire du chef, diriger par cœur, mouvements extérieurs, le contact indispensable avec la partition et avec l'orchestre, accompagnement de solistes, l'attitude vis-à-vis du public, applaudissement, les bis, préparatifs communs avant le concert et avant chaque numéro du programme).
- e) Directeur et société après la répétition et le concert. Sociabilité, amitié et discipline, intimité et autorité. Relations du directeur avec le comité et la commission de musique.

3e leçon: Connaissance et aptitudes musicales du directeur.

- a) Audiculture (audition absolue et relative, lecture de la partition, clefs et instruments transpositeurs, audition harmonique et mélodique, la justesse de l'intonation en relation avec l'intonation individuelle des instruments).
- b) Sentiment du rythme et du tempo (notes liées et pointées, triolets, polyrythmique, tempo absolu et relatif, changement de tempo).
- c) La dynamique (absolue et relative par rapport à l'instrument et à la salle), le point de départ pour le mf et le f, équilibre des intensités, accents, sforzati etc.
- d) Le timbre des instruments et de leurs groupes, timbres clairs et sombres, doux et durs, surveillance des timbres par rapport à l'intensité et au tempo.
- e) L'interprétation (synthèse des éléments précités; musicalité individuelle et instinctive, ou musicalité formée par la connaissance des styles, dangers d'une attitude stylistique trop étroite [musique divertissante et musique

«classique», distinction des styles des époques baroque, classique, romantique, moderne].

4^e leçon: Etablissement des programmes. (Nombre et genre des concerts, nombre des répétitions, la capacité technique et musicale de l'orchestre, la discipline instrumentale, éléments de base pour établir le programme. Importance de la connaissance de la littérature orchestrale, et du choix du caractère générale du programme ainsi que des différents numéros. Ouvertures, symphonies, poèmes symphoniques, concertos, morceaux de genre, marches, valses, fantaisies, pots-pourris.) Programmes mixtes ou uniformes, programmes pour occasions particulières, adjonction de soli ou de morceaux de musique de chambre. Examen des programmes avec la commission de musique et le comité. Proportion entre morceaux nouveaux et morceaux repris. Explication et commentaire du programme au cours de la répétition.

5^e leçon: Résumé succinct des caractéristiques des principaux styles musicaux, si possible à l'aide de disques de pièces pour orchestre du XVII^e au XX^e siècle (musique baroque, classique, romantique et des écoles nationales, musique moderne).

6^e leçon: Discussion et exercices pratiques. Discussion de questions posées par les participants, brèves démonstrations avec un orchestre se mettant à la disposition du cours, relatives au timbre des différents instruments, au battements des différentes mesures, exercices de direction orchestrale avec les participants, étude, avec l'orchestre, d'un fragment d'une pièce. Considérations conclusives.

Répartition des leçons: de 9 à midi et de 14 h. à 17 h. Repas en commun à 12 h. 15. Ouverture du cours à 8 h. 30, bienvenue par un membre du comité central et du directeur du cours.

Le cours aura lieu à l'Aula de l'Ecole secondaire des jeunes filles, rue de l'Union, avec l'aimable collaboration de l'Orchestre romande de musique de chambre de Bienne.

Zentralbibliothek — Bibliothèque centrale

Erste Neuanschaffungen für großes Orchester. — Premières nouvelles acquisitions pour orchestre symphonique.

Nr. 1 Symphonien:	Haydn: Symphonie Nr. 46
Nr. 3 Haydn Wood:	Fresques, Suite
Coates:	Miniatur-Suite
Bizet:	Erste Suite aus Carmen
Bizet:	Zweite Suite aus Carmen
Leoncavallo:	Brise de mer, Impromptu
Respighi:	Antiche Danze ed Arie, Suite

Nr. 4	Tavan:	La belle Hélène, Fantaisie
	Casadesus:	Faust, Ballet, Ch. Gounod
	Delibes:	Kassya, La Neige, Entr'acte — Prélude
	Delibes:	Ballett aus «Kassya», Polonaise
Nr. 5	Turlet:	Le Régiment de Sambre et Meuse, Marsch
Nr. 6	Waldteufel:	Mariana, Valse
	Waldteufel:	Acclamation, Valse
	Waldteufel:	Les Fleurs, Valse

Musikaliennachfrage

Auf Anregung von Herrn Zentralpräsident Botteron wird in Zukunft eine **neue Rubrik in der «Sinfonia»** eröffnet werden: die Musikaliennachfrage. In dieser Rubrik soll den Sektionen, die ein bestimmtes Werk suchen, das sie weder in der Verbandsbibliothek finden, noch durch Musikaliengeschäfte, also im Handel, sich verschaffen können, die Möglichkeit geboten werden, ihre Wünsche allen EOV-Sektionen bekanntzugeben. Viele unserer Sektionen haben reich dotierte Vereinsbibliotheken und -archive, in denen sich vielleicht ein solches gesuchtes Werk befindet. Die Rubrik «Musikaliennachfrage» stellt also einen internen Suchdienst zugunsten unserer Sektionen dar. Sie hat nur die Aufgabe, von Wünschen Kenntnis zu geben und die Möglichkeit zu vermitteln, ein gesuchtes Werk kaufen oder gegen Leihgebühr etc. benützen zu können, und dies nur für den Fall, daß es in unserer Zentralbibliothek oder auch im Handel nicht erhältlich ist. Sobald der informatorische Kontakt zwischen einer «besitzenden» und einer «suchenden» Sektion durch die «Sinfonia»-Rubrik «Musikaliennachfrage» hergestellt ist, ist alles weitere Sache der direkten Abmachungen zwischen den beiden Vereinen. Die Redaktion hofft, daß diese Rubrik rege benutzt wird und den Sektionen gute Dienste leisten kann. Einsendungen diesbezüglicher Art sollten bis zum 15. jedes Monats im Besitze der Redaktion sein.

Service d'information musicale

En donnant suite à une suggestion transmise par M. le président central Botteron, la rédaction de «Sinfonia» annonce qu'**une nouvelle rubrique** sera ouverte dès ce numéro: un service d'information sur des œuvres musicales recherchées par nos sections. Une section qui désire étudier un œuvre qu'elle ne possède pas dans sa propre bibliothèque, mais que la Bibliothèque centrale de la S. F. O. ne contient pas non plus et qu'elle ne trouve pas dans le commerce, c'est-à-dire dans les magasins de musique et les Editions musicales, peut faire insérer le titre de cette œuvre dans la nouvelle rubrique de «Sinfonia» qui est lue par tous les comités des sections. Or, nos sections possèdent en partie de très belles bibliothèques et il se pourrait en effet qu'une œuvre recherchée par une section et introuvable dans la Bibliothèque